



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 28/01/14

Reçu en Préfecture le : 31/01/14
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 27 janvier 2014
D - 2014/42

Aujourd'hui 27 janvier 2014, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Charles PALAU, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Madame Wanda LAURENT, Madame Béatrice DESAIGUES

Transformations et ouvertures de postes. Mise à jour du tableau des effectifs. Décision. Autorisation.

Madame Constance MOLLAT, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, la collectivité souhaite avoir un tableau des effectifs le plus en adéquation possible avec la réalité des postes pourvus ce qui amène l'administration à mettre à jour régulièrement ce tableau pour tenir compte des mouvements et évolutions nécessaires à l'activité des services.

Les modifications qui vous sont proposées portent sur des postes existants qui nécessitent la transformation du cadre d'emploi d'origine ainsi que pour d'autres postes la possibilité de recruter des agents contractuels, ceci afin de tenir compte de la réalité du marché de l'emploi.

Le tableau annexé dresse les modifications rendues nécessaires.

L'avis du Comité Technique Paritaire ayant été requis, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- ✓ adopter les conclusions et mesures qui précèdent,
- ✓ accepter les ouvertures et les transformations de postes annexés et autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats de recrutement si ces postes étaient pourvus par des agents non titulaires,
- ✓ autoriser Monsieur le Maire à imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts à cet effet au budget (chapitre globalisé 012).

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 janvier 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Constance MOLLAT

Modifications des tableaux des effectifs

Action	Situation actuelle du poste			Situation future du poste					Commentaires
	Libellé poste	Cadre d'emploi	Catégorie	Libellé poste	Direction générale	Direction	Cadre d'emploi	Catégorie	
Fermeture/ Création	Assistant contentieux	Attaché	A	Responsable de l'unité juridique	DGA	DDSAD	Attaché	A	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourrait être pourvu contractuellement (art.3-3-2 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)
Transformation de poste	Adjoint au chef de projet Mirpau	Ingénieur	A	Adjoint au chef de projet Mirpau	DGA	Urbanisme	Attaché/ Ingénieur	A	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourrait être pourvu contractuellement (art.3-3-2 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)
Fermeture/ Création	Directeur du projet urbain	Attaché	A	Chef de projet/ Urbaniste	DGA	Urbanisme	Ingénieur/ Attaché	A	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourrait être pourvu contractuellement (art.3-3-2 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)
Transformation de poste	Responsable du secteur jeunesse	Attaché de conservation du patrimoine	A	Responsable du secteur jeunesse	DGAC	BM	Adjoint du patrimoine	C	Ce poste est affecté à la bibliothèque Grand Parc
Transformation de poste	Coordinateur du département des publics	Adjoint administratif	C	coordinateur du département des publics	DGAC	CAPC Musée d'art contemporain	Adjoint du patrimoine	C	
Extension de cadre d'emplois	Chef de service préservation et restauration des collections	Attaché de conservation du patrimoine	A	Chef de service préservation et restauration des collections	DGAC	Lecture Publique	Bibliothécaire/ Attaché de conservation	A	
Ouverture d'un cadre d'emploi	Agent chargé du catalogage et indexation des documents	Assistant de conservation	B	Agent chargé du catalogage et indexation des documents	DGAC	Lecture Publique	Adjoint du patrimoine	C	
Transformation de poste	Responsable des services intérieurs	Attaché	A	Responsable des services intérieurs	DGFG	DLSI	Rédacteur	B	
Transformation de poste	Chargé de mission numérique Centre Culturel du Vin	Ingénieur	A		DGINSI		Ingénieur	A	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourrait être pourvu contractuellement (art.3-3-2 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)

Modifications des tableaux des effectifs

Action	Situation actuelle du poste			Situation future du poste					Commentaires
	Libellé poste	Cadre d'emploi	Catégorie	Libellé poste	Direction générale	Direction	Cadre d'emploi	Catégorie	
Fermeture/ Création	Technicien support et services	Technicien	B	Ingénieur en production	DGINSI		Ingénieur	A	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourrait être pourvu contractuellement (art.3-3-2 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)
Transformation de poste	Chef de service du numérique interne	Ingénieur	A	Responsable du service numérique interne	DGINSI		Ingénieur	A	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourrait être pourvu contractuellement (art.3-3-2 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)
Fermeture/ Création	Gestionnaire cellule événementielle	Technicien	B	Responsable de l'atelier signalétique et tapisserie	DGST	DCEE	Agent de maîtrise	C	
Extension de cadre d'emplois	Directeur délégué à la petite enfance	Attaché	A	Directeur délégué à la petite enfance	DGVSC	DEPEF	Attaché/ Ingénieur	A	
Transformation de poste	Directeur de crèche	Puéricultrice	A	Directeur de crèche	DGVSC	DEPEF	Puéricultrice	A	Compte tenu de la spécificité des missions, ce poste pourrait être pourvu contractuellement (art.3-3-2 loi n°84-53 du 26 janvier 1984)
Transformation de poste	Chef de projet SAM	Ingénieur	A	Chef de projet SAM	DGVSC		Attaché	A	
Transformation de poste	Conseiller en accueil éducatifs et de loisirs	Rédacteur	B	Conseiller en accueil éducatifs et de loisirs	DGVSC		ETAPS	B	Evolution du poste de rédacteur contractuel à ETAPS titulaire
Fermeture/ Création	Secrétaire commission communale de sécurité et d'accessibilité	Rédacteur	B	Instructeur d'Etablissement Recevant du public	DGVUP	DPSESI	Rédacteur/ Technicien	B	
Création de poste				Agent polyvalent de bibliothèque	DGAC	Lecture Publique	Adjoint du patrimoine	C	Création de poste dans le cadre de la politique de déprécarisation de la ville pour 3 agents occasionnels

Modifications des tableaux des effectifs

Action	Situation actuelle du poste			Situation future du poste					Commentaires
	Libellé poste	Cadre d'emploi	Catégorie	Libellé poste	Direction générale	Direction	Cadre d'emploi	Catégorie	
Création de poste				Agent polyvalent de bibliothèque	DGAC	Lecture Publique	Adjoint du patrimoine	C	Création de poste dans le cadre de la politique de déprécarisation de la ville pour 3 agents occasionnels
Création de poste				Agent polyvalent de bibliothèque	DGAC	Lecture Publique	Adjoint du patrimoine	C	Création de poste dans le cadre de la politique de déprécarisation de la ville pour 3 agents occasionnels